

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4840>



# TAFTA ou Grand Marché Transatlantique : les 1% décident pour les 99%

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : vendredi 24 avril 2015

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les négociations reprennent actuellement. Ce qui est en jeu ? Les multinationales et les états européens organisent la casse des normes sociales et environnementales encore en vigueur en Europe.

## Historique :

Entre 2012 et 2013, la commission européenne a organisé 119 réunions avec les représentants des milieux patronaux et financiers.

Juin 2013 : le conseil des ministres européens approuve les propositions de la commission européenne en vue de l'adoption du mandat de négociation pour la création d'un grand marché transatlantique.

## Le plus problématique ?

Nos gouvernements sont disposés à confier à des groupes d'arbitrage privés (structure créée au cas par cas, composée de personnes privées choisies par les parties, qui délibère en secret et dont les décisions sont sans appel) le soin de régler tout conflit sur les législations et réglementations sociales entre une firme privée et les pouvoirs publics, enlevant ainsi les prérogatives des tribunaux. Pour libérer les marchés (à croire que c'est l'ultime perspective démocratique) et accroître les profits des entreprises, il ne faut donc pas se fixer de limites, s'affranchir des règles de droit des pays et tendre vers le plus petit dénominateur social et environnemental.

## La consécration du libre – échangisme au profit des multinationales

Au cours des 30 dernières années, plus de 2000 accords de libre échange ont été signés dans le monde. Les multinationales sont les grandes gagnantes (ce sont elles qui négocient) de ces accords qui permettent une concentration accrue des échanges. Selon l'OMC, 85% des exportations de l'UE sont aux mains de 10% des entreprises. Les pays africains ont rejoint la journée internationale du 18 avril dernier, eux qui se sont vus aussi imposer la baisse progressive des droits de douane par le biais de l'Accord de Partenariat Economique (APE, signé avec l'UE) et qui sont ainsi privés de recettes. Par ailleurs, cela favorise l'importation, concurrençant les structures productives installées sur le territoire de ces pays. Un cercle vertueux pour les usines à fric, une catastrophe pour les populations locales alors que la population de ces pays est prévue d'exploser dans les prochaines décennies.

**La FSU est partie prenante du collectif STOP TAFTA** organisé au niveau national est dans certains collectifs locaux. Pour Bernadette Groison (secrétaire général de laFSU), « si l'on en croit les défenseurs du traité de libre-échange, l'éducation ne serait pas vraiment concernée. Cela est contestable parce que le traité de libre-échange, s'il existe un jour, aura un impact sur notre modèle de société, donc sur l'école. En réalité, les débats en cours sur les systèmes de formation, le socle commun de connaissances et de compétences, ou encore l'apprentissage, nous donnent d'autres indications. Il existe, à l'évidence, une volonté de mettre le système de formation en adéquation avec le modèle de production visé par Tafta. La mise en concurrence des universités, des diplômes, la surenchère des classements sont des illustrations parfaites du projet de soumettre la formation au monde de l'entreprise. »